



Sommaire

- 1 > Le point sur la réforme STI2D
> Enquête STI
- 2 > Conditions de travail :
maintenant, agissons !
> La formation interprofessionnelle
des CPC
> Textes officiels :
> Cliquez, nous ferons le reste !

Le point sur la réforme STI2D

La rentrée est désormais un souvenir. Nous espérons qu'elle s'est déroulée dans des conditions acceptables pour vous, même si nous sommes conscients que les situations sont très diverses et, dans certains cas, dramatiques (voir communiqué de presse en page 2).

Cette rentrée marque l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers issus de la réforme du lycée, en particulier des jeunes issus de la nouvelle filière STI2D. Il est donc temps maintenant de faire le point sur cette réforme, et ses conséquences sur les enseignants et sur les jeunes. C'est pourquoi nous adressons ce numéro de notre lettre exclusivement à nos adhérents des disciplines technologiques industrielles. En effet, comme nous vous l'avions annoncé en juillet, le remaniement de notre lettre électronique est en cours et nous souhaitons en faire un outil plus pratique et interactif. Nous comptons donc sur nos adhérents pour relayer cette lettre et permettre au plus grand nombre de participer à notre enquête.

Par ailleurs, il nous semble nécessaire de vous présenter les nouvelles instances de consultation instituées cet automne auxquelles le SNALC-FGAF participe avec le sérieux et le pragmatisme qui le caractérisent.

Anne-Marie LE GALLO-PITEAU
*Secrétaire nationale à l'enseignement
professionnel et technologique*

Enquête STI

Afin d'être force de proposition auprès du ministère, un état des lieux est nécessaire, tant en ce qui concerne les professeurs qu'en ce qui concerne les jeunes. Nous avons donc conçu un bref questionnaire en ligne que nous vous demandons de **compléter et de faire compléter au plus grand nombre possible de vos collègues** en leur transférant simplement cette lettre électronique.

Nous vous communiquerons bien sûr les résultats de cette enquête par l'intermédiaire d'un prochain numéro de la lettre électronique.

Pour accéder au questionnaire, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://www.oxiforms.com/?dvt dz>

Répondre ne vous prendra pas plus de deux minutes.

Merci pour votre concours.

Conditions de travail : maintenant, agissons !

Le SNALC-FGAF, lors d'une déclaration solennelle lue au Conseil Supérieur de l'Éducation de ce jour dans laquelle il a demandé une minute de silence à la mémoire de notre collègue Pierre Jacque, est revenu sur la question des conditions de travail et du malaise des personnels de l'Éducation nationale. Reprenant certains mots de la lettre de Pierre Jacque, il a affirmé que " ce qu'il écrit, il n'est pas le seul à le ressentir, pas le seul à le vivre et, s'il a choisi une voie extrême pour l'exprimer, il dépeint une vérité. "

Le SNALC-FGAF a tout particulièrement tenu à rappeler que " notre système a hélas tendance à oublier que derrière les personnels, il y a des personnes. Non, des personnes, ça ne se gère pas sous forme de " flux ". Des personnes, ça ne se " pilote " pas. Des personnes, ça se respecte. " Il a remis en cause les dérives qui peuvent être constatées à chaque échelon hiérarchique, les lettres de rentrée de certains inspecteurs qui affirment, par exemple, que " la transmission de connaissances n'est plus l'objectif essentiel de la formation des élèves ", les conditions de mise en oeuvre de certaines réformes et, plus que tout, les pressions d'une hiérarchie " qui semble de plus en plus considérer que les professeurs ne sont plus des concepteurs mais des exécutants qui doivent s'adapter à tout ce qu'on leur dit de faire, y compris marcher sur la tête, différencier à 35 élèves, trouver le dahu, mettre en oeuvre le tout nouveau système qui sera remplacé deux ans plus tard par un système encore plus nouveau, le tout sans se plaindre, parfois en s'auto-formant sur son temps libre. "

Le SNALC-FGAF a ainsi demandé au ministère que la lettre de Pierre Jacque ne tombe pas dans l'oubli : " ce serait un acte courageux d'entendre notre collègue et de prendre les mesures qui s'imposent : gestion des ressources humaines, médecine du travail, cadrage des injonctions hiérarchiques et des missions des corps d'inspection, prise en compte des dysfonctionnements causés par les réformes des lycées mises en oeuvre par le précédent gouvernement, affichage d'un soutien systématique et indéfectible de la hiérarchie à ses personnels... Les chantiers sont nombreux et ils sont tous indispensables pour que l'on passe d'une logique de la défiance à une logique de la confiance, d'une logique de l'abandon à une logique du soutien, d'une logique du dédain à une logique du respect. "

Communiqué remis à la presse le 19 septembre 2013

La formation interprofessionnelle des CPC

Le lundi 23 septembre a vu la réunion d'installation de la formation interprofessionnelle (FIP) des commissions professionnelles consultatives. Cette instance compte une trentaine de membres : outre les représentants du ministère de l'Éducation nationale, un représentant pour les ministères de l'Agriculture, la Santé, l'Écologie, l'Enseignement supérieur, tous les présidents de CPC (syndicats d'employeurs ou de salariés des branches concernées), les représentants des cinq premiers syndicats d'enseignants siégeant en Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN).

La FIP traitera de tous les sujets communs à l'ensemble des CPC, essentiellement les programmes de l'enseignement général.

Lors de cette séance d'installation, nous avons ainsi examiné les allègements des programmes d'histoire-géographie et approuvé la possibilité pour les candidats au baccalauréat professionnel de passer deux options (unités facultatives). Nous avons également approuvé une nouvelle épreuve facultative portant sur les expériences professionnelles à l'étranger qui ne sera pas pour autant une épreuve de langue vivante : il s'agit de tenir compte de la mobilité des jeunes au cours de leur formation.

Textes officiels : Cliquez, nous ferons le reste !

- **Lycées des métiers.** Liste des établissements labellisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012. BO n°36.
- **Vacances de postes.** Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe février 2014. BO n°36.
- **Jurys de concours.** Nominations des présidents des jurys des concours externes, internes de l'agrégation et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (session 2014). BO n°33.
- **Jurys de concours.** Nomination des présidents des jurys des concours externes et internes du Capet ainsi que des concours correspondants du Cafep et du (session 2014). BO n°33.
- **BTS.** « Contrôle industriel et régulation automatique » définition et conditions de délivrance : modification arrêté du 9-7-2013. BO n°32.
- **Écoles d'ingénieurs.** Nombre maximum de places mises aux concours au titre de l'année 2013. BO n°32. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73457
- **Classes préparatoires aux grandes écoles.** Horaire hebdomadaire et durée hebdomadaire des interrogations orales des classes préparatoires scientifiques de première et seconde année de la voie technologie et biologie. BO n°32.
- **Classes préparatoires aux grandes écoles.** Organisation générale des études et les horaires des classes préparatoires scientifiques, accessibles aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ou d'une dispense. BO n°32.
- **Brevet informatique et internet.** Mise en oeuvre du B2i en lycée à compter de la rentrée 2013. BO n°31.
- **Brevet de technicien supérieur.** « Métiers de l'audiovisuel » - Options : gestion de la production, métiers de l'image, métiers du son, techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, métiers du montage et de la postproduction. BO n°30.

Responsables académiques

ACADEMIE	PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER	DELEGUE auprès du RECTORAT
AIX MARSEILLE	M. Thierry Tirabi - (Vice-Pdt) M. Gilbert Aguilar Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net	M. Marc Silanus snalc.am@laposte.net	SNALC - M. Didier Anastay - Les Fauvettes 181, rue Dr Couvin - 13012 Marseille didier.anastay@9online.fr	M. Thierry Tirabi M. Gilbert Aguilar snalc.am@laposte.net
AMIENS	M. Martial Cloux - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64	M. Patrice Leloir 12, rue de l'abbaye - 80800 Marcelcave Patrice.leloir@wanadoo.fr	SNALC - M. Fleury 2, rue Vivaldi - 60300 Senlis p.fleury@snalc.fr - Tél 03.44.53.65.06	M. Philippe Trépagne - Tél 09.73.82.67.93 14, rue Edmond Cavillon - 80270 Airaines philippe.trepagne@dbmail.com
BESANCON	Mme M. Houel - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfr@free.fr	Mme Sylvie Prévot prevot-michel@wanadoo.fr Tél 06.33.26.99.13	M. Gilles Chambaret 40, rue des Ecoles - 39000 Lons-le-Saunier Tél 03.84.24.73.87	Mme Michèle Houel (voir col. Présidente) Vice-Pdtre Mme A.-M. Marion - 06.09.64.37.93 anne-marie.marion@wanadoo.fr
BORDEAUX	Mme Marie-Thérèse Alonso 43, av. Galiéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vpl@gmail.com	M. Thierry Claus Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vpl@gmail.com	M. Jean Bertrand Guillaumet - SNALC 109, rue Millière - 33000 Bordeaux	M. Philippe Laforgue - Tél 05.56.51.05.76
CAEN	M. Henri Laville - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66	Mme Anne Parléani 25, rue Châteaubriand - 14000 Caen Tél 02.31.73.72.02 - snalcsd14@wanadoo.fr	SNALC - M. Patrick Buhot 10, rue Jules Verne - 14100 Lisieux Tél 02.31.63.60.49 - snalcbn-tres14@orange.fr	M. Henri Laville (voir col. Président)
CLERMONT FERRAND	M. Jean-René Lanaret 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr	Mme Isabelle Defix - Tél 06.88.18.28.44 6, imp. du 4 septembre - 63800 - Courmon d'Auvergne isalionel@orange.fr	Mme Nicole Duthon - Tél 06.75.94.22.16 9 bis, rte de Beauté - 63160 Billom jm-n.duthon@wanadoo.fr	Mme Duthon (voir col. Trésorier) Mme Vautrin - Tél 04.73.30.84.84
CORSE	M. Lucien Barbolosi Tél 06.80.32.26.55	Mme Sylvie Chiariglione Fossi Village - 20137 Porto-Vecchio Tél 04.95.70.49.07 - 06.22.85.43.54	SNALC - M. André Agostini Les terrasses du Fango - Bat A - 20200 Bastia Tél 04.95.46.17.38 - 06.10.87.09.07	M. Pierre D. Ramacciotti - Tél 06.11.27.16.35 Mme R-Marie Biancardini - Tél 06.18.53.80.83
CRETEIL	M. Loïc Vatin - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu	Mme Marie-Hélène Burnouf 33, rue de Seine 75006 Paris	SNALC - Mme Damienne Vatin 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu damienne.vatin@free.fr	M. Emmanuel Protin Tél 06.17.82.23.05 - pressesnalc@snalc.fr
DIJON	Mme Françoise Morard 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr	Mme Line Godefroy 16, rue du Général H. Delaborde - 21000 Dijon snalc71@yahoo.fr	M. Bernard Thiébaud 27, rue de Talant - 21000 Dijon Tél 06.76.74.17.97 - bernardthiebaud@wanadoo.fr	Mme Françoise Morard (voir col. Présidente) M. Bernard Thiébaud (80270. Trésorier)
GRENOBLE	Mme Isabelle Mathieu 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères idm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20	M. Alexandre Froelicher alexandre.froelicher@gmail.com Tél 06.70.77.19.93	Mme Anne Mugnier a.mugnier_SNALC@aol.com Tél 06.13.63.89.46	(voir col. Présidente)
LILLE	M. Benoît Theunis - snalclille@voila.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79	M. G. Petitberghien - Rés. Franklin - appt 315 5, rue Sainte-Barbe - 59000 Lille gregory.petitberghien@laposte.net	Mme Rots - 10, allée des Santolines 59380 Crochte Tél 03.28.62.37.78 - joelle.rots@orange.fr	M. Grégory Petitberghien (voir col. Secrétaire) Tél-Fax 03.20.07.69.08
LIMOGES	M. Frédéric Bajor - f.bajor@gmail.com Le Mazaudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40	M. Olivier Jaulhac 50, av. du 6 ^e Leclerc - 19200 Ussel Tél 06.61.95.43.10 - snalc.limousin@gmail.com	SNALC - M. Saillol 6, rue Monnet - 23000 Guéret	M. Oger (Vice-Pdt) - Tél 06.84.40.04.58 32, rue Krüger - Rés Athéna, app' 64 - 87100 Limoges ogfrefrederic@orange.fr
LYON	M. Christophe Paterna - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03	Mme Anne-Marie Le Gallo-Piteau 06.08.43.31.12 annemarie.lgp@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler 36, Avenue du château - 69003 Lyon 04.72.33.21.16 - arweiler.snalc@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler (voir col. Trésorière)
MONTPELLIER	M. Karim El Ouadi - 06.50.28.01.24 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Soler - president.snalcmontpellier@gmail.com	M. Vincent Clavel rue du Puits Descartes - 30190 Brignon v.clavel@yahoo.fr - 06.65.55.75.76	Mme Christine Begue 30, rue du Grenache - 66200 Latour Bas Elne	Mme Chantal Outrebon - Tél 06.84.28.78.02 coutrebon@voila.fr
NANCY METZ	Mme Elisabeth Exshaw - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr	Mme Anne Weiersmuller T-Fax 03.83.36.42.02 - snalc.lorraine@orange.fr 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	SNALC 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	Mme Anne Weiersmuller Tél. 06.76.40.93.19
NANTES	M. Hervé Réby - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecachoirs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr	Mme Marie-Christine Ferrere 11, rue des Aubépines - 44980 S ^e Luc sur Loire snalc.nantes@orange.fr	SNALC - M. Axel Bergeron 1, avenue des quatre vents 44210 Pornic	M. Hervé Réby (voir col. Président)
NICE	Mme Dany Courte - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr	Mme Françoise Tomaszky Les Eglantiers n°20, rue Amiral Emeriau - 83000 Toulon Tél 04.94.91.81.84 - snalc.83@free.fr	SNALC - 396, av. de l'Orée du Parc 83600 Fréjus py.ambrosino@orange.fr	Mme Dany Courte (voir col. Présidente) Tél 06.83.51.36.08 - Fax 04.93.74.67.24
ORLEANS TOURS	M. François Tessier - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr	M. Laurent Chéron - Tél-Fax 02.38.54.91.26 28, rue Saint-Marc - 45000 Orléans snalc.orleans-tours@wanadoo.fr	SNALC - 6, rue J.-B. Clément 45400 Fleury les Aubrais Tél 02.38.73.88.21	M. Laurent Chéron (voir col. Secrétaire)
PARIS	Mme Manuelle Gobert - SNALC Paris Boite 126, 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris Tél 01.48.42.04.40 - snalcparis@aol.fr	M. Mathieu Malmouvais SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris	Mme Catherine Joubert SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris	Mme M. Gobert et Mme K. Turoche - SNALC Paris 63-65, rue de l'Amiral Roussin - 75015 Paris Tél 01.48.42.04.40 - snalcparis@aol.fr
POITIERS	M. Toufic Kayal - toufickayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.42.26.35	M. Alain Roche 8, av. Louis Dagnon - 79110 Chef-Boutonne Tél 05.49.29.76.91	Mlle Elodie Le Droucpeet 6, rue Youri Gagarine - 79000 Niort elodie.le-droucpeet@orange.fr	M. Toufic Kayal (voir col. Président)
REIMS	M. Benoît Girard - bbdg@laposte.net 1, place de la Mal Avisée - 08800 Tournavaux Tél 07.86.17.05.45	Mme Marie-Françoise Barillot 20, rue Dominique - 10000 Troyes m.barillot@yahoo.fr - Tél 03.25.73.06.00	M. Thierry Koessler 12, place Hélène Boucher - 51100 Reims thierry.koessler@free.fr	(voir col. Secrétaire et Trésorier)
RENNES	M. Sébastien Robreau - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43	M. Gaëtan Maléjacq - snalc.29@orange.fr 16, rte de la Haute Corniche - 29280 Plouzane Tél 09.64.09.65.16	M. Philippe Auriol - auriolphilippe17@yahoo.fr 19, rue Claude Monet - 22000 Saint-Brieuc Tél 09.64.10.65.17	Mme Brigitte Ayala - snalc.35@orange.fr Les Riais - 35470 Bain-de-Bretagne Tél 09.63.26.82.94
LA REUNION	M. Pradel - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 02.62.21.70.09 Fax 02.62.21.73.55	M. Ph. Peyrat - phil.peyrat@orange.fr 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.87.40.02	M. Patrick Hamel - SNALC 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis	M. Jérôme Motet 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.77.61.00
ROUEN	M. Thiell - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08	M. Nicolas Rat - nicolas.rat@gmail.com 4, square Jean Monnet - 76240 Bonsecours Tél 09.51.80.55.41	SNALC - Mme de Bigault de Granrut 8, rue Jean Jaurès - 76170 Lillebonne Tél 02.35.31.89.01	M. Nicolas Rat (voir col. Secrétaire)
STRASBOURG	Mme Anne Spicher - Tél 03.88.82.99.58 5n, rue Tourellus - 67600 Sélestat snalc.alsace@wanadoo.fr	Mme Gabrielle Spicher 22, rue du Rhin - 67240 Bischwiller Tél 06.83.29.12.45	Mme Nathalie Sutter 20, rue Kirchloch - 67240 Schirrhein	Mme Gabrielle Spicher - Tél 06.83.29.12.45 M. Jacques Bollenot - Tél 06.73.15.47.24
TOULOUSE	M. J-F Berthelot - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Moge - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95 http://snalctoulouse.web12.fr	M. Jean-Christophe Deydier jcdeydier@yahoo.fr Tél 06.15.73.50.76	Mme Marie-Hélène Piquemal 5, rue Bardou - appt. A61 - 31200 Toulouse mh.piquemal@snalc.fr	Mme Sylvie Compte-Sastre - Tél 06.74.05.29.80 M. Florian Marty - Tél. 06.03.38.36.79
VERSAILLES	M. Frédéric Seitz - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévisse - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	Mme Anna Delmon - 06.95.33.13.45 4, rue de Trévisse - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	M. Matthieu Poiré snalc.versailles@gmail.com	M. Frédéric Seitz (voir col. Président)
DETACHES ETRANGER OUTRE-MER	M. Frantz Johann vor der Brügge 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr	Mme Anna Delmon Tél - 01.47.70.00.55 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	SNALC Secteur Etranger Outre-Mer 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Frantz Johann vor der Brügge (voir col. Président)

La protection syndicale et juridique

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné de votre règlement
à SNALC - 4, rue de Trévise - 75009 PARIS (ou à votre section académique)

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUES PENALES COMPRISES :

agressions, diffamation, harcèlement, outrage, attaques nominatives sur le net ...

La cotisation comprend l'abonnement à la Quinzaine Universitaire, la défense pénale et les conseils juridiques gratuits de la GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires) dans le cadre de vos activités professionnelles et syndicales.

Soit une économie d'environ 30 euros incluse, contrairement à ce qui se fait ailleurs, dans votre cotisation

Académie de

Adhésion Renouvellement

Madame Mademoiselle Monsieur

NOM USUEL

née Prénom

Date de naissance [][] [][] [][][][]

Adresse

[][][][] [][][][]

Tél. fixe [][] [][] [][] [][] [][]

Mobile [][] [][] [][] [][] [][]

Courriel

Je souhaite recevoir la Quinzaine Universitaire uniquement sous forme électronique

Corps Discipline

Cl norm Hcl Ech. Depuis le [][][][] [][][][]

Stagiaire TZR Enseignement privé s/c

CPGE PRAG PRCE STS Sections internationales

Chef de travaux Formateur IU FM CNED GRETA

Etablissement d'exercice 2013/2014 code [][][][] [][][][][][][][]

Nom

.....

[][][][][]

Cocher ici si vous acceptez de devenir (ou de continuer à être) délégué SNALC de votre établissement.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, j'accepte en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de ma carrière, lui demande de me communiquer en retour les informations sur ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, FPM et autres groupes de travail et l'autorise à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de ma part.

La cotisation au SNALC est annuelle : elle est due dans son intégralité (Statuts article 3 - Règlement intérieur art. 2.II).

Je joins un règlement d'un montant total de [] € → :

par prélèvement mensualisé reconductible (voir verso)

par chèque(s) à l'ordre du SNALC (max. 3 chèques)

Date et Signature (indispensables) :

Ech	A régler	Coût réel après impôts *	Pourquoi payer plus ? **	Ech	A régler	Coût réel après impôts *	Pourquoi payer plus ? **
AGREGES Classe Normale				CERTIFIES, CPE, P-EPS, PLP Classe Normale			
4	190 €	64	197 €	4	160 €	54	172 €
5	200 €	68	212 €	5	170 €	58	177 €
6	210 €	71	225 €	6	180 €	61	185 €
7	220 €	75	238 €	7	190 €	64	196 €
8	230 €	78	252 €	8	200 €	68	209 €
9	235 €	80	268 €	9	210 €	71	225 €
10	245 €	83	287 €	10	220 €	75	243 €
11	250 €	85	297 €	11	230 €	78	257 €
AGREGES Hors Classe CHAIRES SUP				CERTIFIES, CPE, P-EPS, PLP Hors Classe			
1 à 6	265 €	90	340 €	1 à 7	245 €	83	280 €

ETUDIANTS M1/M2	30 €
STAGIAIRES (90 euros de moyenne ailleurs, sans assurance !)	70 €
DISPONIBILITE, CONGE PARENTAL, Contractuels, Vacataires, M.A, Assistants Education, Adjoints administratifs (Adjaenes)	60 €
PROFESSEURS DES ECOLES, PERSONNELS ADMINISTRATIFS (sauf Adjaenes), SOCIAUX et de SANTE	90 €
RETRAITE, CLD, ATER	125 €
PEGC / CE EPS / Adjoints d'Enseignement	180 €

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUES PENALES DE LA GMF COMPRISES

AUTRES CATEGORIES : nous contacter

* Coût réel après impôts : 66% du montant de votre cotisation seront déduits de vos impôts (ou crédités si non imposable).

** Moyenne des 2 autres principaux syndicats nationaux du 2nd degré, sans protection juridique (soit environ une économie supplémentaire de 30 € incluse dans votre cotisation SNALC !).

Cotisation de base (cases bleutées) : []

MI-TEMPS joindre obligatoirement l'arrêté : - 40 %
Autre temps partiel. CPA, congé formation : - 20 % []

Sous Total S/T (arrondir à l'euro) : S/T = [] €

COUPLE avec [] : - 25% de S/T
(-25% pour chaque membre du couple) []

Adht OUTRE-MER/ETR (avion/sal. maj) : + 35 € []

BI-ADMISSIBLE, Agrégé Hcl 2^e/3^e chevrons : + 7 € []

Adhérent bienfaiteur (je soutiens le SNALC) []

MONTANT A REGLER (arrondir à l'euro) : [] €

Cotisations 2013/2014 : le prélèvement automatique

La cotisation au SNALC est annuelle : elle est due dans son intégralité
(Statuts article 3 – Règlement intérieur art. 2.II)

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR
675

NOM, PRENOM, ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
.....			
.....			
.....			
_ _ _ _ 			
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code éstab ¹	Code guichet	Numéro du compte	Clé RIB
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES du titulaire du compte			
Date : _ _ _ _ _ _ _ _ Signature :			

ORGANISME CRÉANCIER
Syndicat National des Lycées et Collèges SNALC 4, rue de Trévisse 75009 PARIS
NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
.....
.....
_ _ _ _
Prière de compléter, dater et signer cette autorisation.
NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE, POSTAL OU DE CAISSE D'ÉPARGNE !

Si vous choisissez d'adhérer par prélèvement mensuel reconductible : remplissez datez et signez le **bulletin d'adhésion** au verso ainsi que l'**autorisation de prélèvement** ci-dessus, **accompagnée d'un RIB, d'un RIP ou d'un RICE**. Puis adressez le tout dès maintenant au SNALC-FGAF – 4 rue de Trévisse – 75009 PARIS,

Si votre adhésion nous parvient avant le 20 du mois, la cotisation sera prélevée le **dernier jour** de chaque mois, en

autant de fois qu'il reste de mois avant juin (compris). Ainsi, une adhésion parvenue au SNALC :

- le 5 septembre, sera prélevée en 10 fois (du 30 septembre au 30 juin),
- le 22 mars, sera prélevée en 3 fois (du 30 avril au 30 juin).

Vous recevrez **en fin d'année scolaire** votre reçu fiscal. **Sauf avis contraire de votre part**, la cotisation sera tacitement renouvelée en 10 mensualités de septembre à juin au tarif en vigueur.



→ **PUISSANT, EFFICACE** : Avec 14 commissaires paritaires **nationaux** et plus de 260 commissaires paritaires académiques siégeant pour tous les corps, le SNALC-FGAF est le 2^{ème} syndicat le plus représenté chez les professeurs du second degré, chez les PRAG et les PRCE.

→ **INDEPENDANT, HUMANISTE** : Etre SNALC, c'est d'abord être fermement convaincu que le politique et le syndical sont deux domaines distincts qui doivent le demeurer : l'indépendance à l'égard des partis politiques est la garantie de l'objectivité des jugements que le SNALC-FGAF porte sur la politique éducative. **Il est par ailleurs le seul syndicat aussi représentatif dont la confédération ne soit pas subventionnée par l'Etat ...**

Conscient que l'avenir des élèves dépend pour beaucoup de la formation qui leur est donnée, le SNALC-FGAF, **syndicat humaniste**, revendique un enseignement de qualité centré sur la transmission des savoirs et des savoir-faire.

→ **PROTECTEUR** : le SNALC-FGAF défend les intérêts moraux et matériels des professeurs. Et en partenariat avec la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, **le SNALC est LE syndicat qui assure !**